



Le Groupe LDC, acteur d'une alimentation durable pour les volailles

Les enjeux de l'alimentation durable des volailles

Le Groupe LDC est le leader des productions de volailles de qualité. Son action historique est de **produire localement des produits de volailles afin de contribuer à la relocalisation alimentaire**. Il mène une stratégie de reconquête des importations de volailles, qui représentent une part considérable de la consommation en particulier en France : près de 50 % du poulet consommé en France est importé.

L'alimentation des volailles est un des leviers d'action de la stratégie sociétale du Groupe LDC. Une alimentation durable des volailles permet en effet d'agir en faveur de la santé et du bien-être des volailles, de la qualité des produits qui en sont issus, du changement climatique*, du développement socio-économique dans les territoires d'implantation du groupe, et de la compétitivité des filières. A ce titre, les actions et les engagements pris par le Groupe concernant l'alimentation des volailles contribuent à sa performance économique et sociétale et s'inscrivent dans sa stratégie « **Agir avec Nos Territoires** », pour Élever durablement, Mieux Vivre Ensemble, Respecter la Terre et Bien Nourrir.

* Si la volaille et ses produits sont déjà reconnus pour leur faible empreinte carbone (Source ADEME AGRIBALYSE®), dans son bilan carbone, l'alimentation animale est cependant un des principaux postes sur lesquels le Groupe peut agir pour limiter davantage les émissions de gaz à effet de Serre (les matières premières composant l'alimentation des volailles sont des composants du scope 3 du bilan carbone, lié à l'amont agricole).

Une politique sur l'alimentation durable des volailles, le cadre des actions et des engagements de LDC

LDC a défini une politique d'alimentation durable des volailles 2022-2025. Elle concerne l'ensemble des filières volailles et des entreprises amont partenaires du pôle volaille du Groupe LDC.

Les principaux axes sont les suivants :

- 1. Le respect le plus strict des réglementations.** Conformément à la législation européenne, l'alimentation des volailles ne contient ainsi ni hormone, ni antibiotique facteur de croissance.
- 2. La maîtrise de la sécurité sanitaire** avec l'engagement de l'ensemble des sites de fabrication d'aliments français, qui fournit les organisations de production partenaires du Groupe LDC, dans la démarche **OQUALIM**.

OQUALIM est une démarche française au service des entreprises de nutrition animale et des filières d'élevage, qui certifie le respect des bonnes pratiques d'hygiène et des règles de traçabilité dans les usines de fabrication et organise des plans de contrôles mutualisés pour mieux surveiller les risques sanitaires. Pour en savoir plus : <https://www.oqualim.com/fr>

- 3. Le choix majoritaire et préférentiel de matières premières locales dans l'alimentation des volailles.** La relocalisation de l'alimentation des volailles est un des 18 indicateurs de performance sociétale du Groupe. En 2020, **78 % des matières premières présentes dans l'alimentation des volailles étaient déjà françaises**. Le Groupe, avec ses partenaires amont, s'engage à faire progresser en continu la relocalisation des matières premières.

Des céréales entières locales. Ingrédients principaux de l'alimentation des volailles pour répondre aux besoins énergétiques, les céréales (blé, maïs, triticale, orge, sorgho...) et issues de céréales représentent, en moyenne sur la durée de l'élevage, entre 60 et 85% de la composition. Hors aléas exceptionnels (problèmes climatiques, géopolitiques...), quel que soit le pays d'implantation du Groupe en Europe, les céréales entières proviennent donc à 100% du pays concerné. Les issues de céréales (son, drêches...) nécessaires aux besoins nutritionnels des volailles proviennent préférentiellement du pays d'implantation ou du territoire européen.

4. Des approvisionnements 100% durables. Concrètement, nourrir les animaux d'élevage de façon durable, c'est apporter à notre société la garantie que les matières premières utilisées en alimentation animale sont produites dans le respect de critères environnementaux, sociaux et économiques. Cela implique :

- **L'engagement de l'ensemble des sites de fabrication d'aliments français** qui fournit les organisations de production partenaires du Groupe LDC, dans la démarche **DURALIM**.

DURALIM est une plateforme collaborative française qui consiste à promouvoir et améliorer la durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage. Pour en savoir plus : <https://www.duralim.org/>

- **Des protéines responsables**, avec notamment l'objectif **zéro déforestation et conversion d'ici 2025** :
 - Selon les espèces et les modes d'élevage, les matières premières protéiques nécessaires aux besoins des volailles représentent de 5 à 25% de l'alimentation. La première matière première protéique utilisée est le soja qui représente 15 % en moyenne. **Depuis 10 ans, grâce au travail de tous les acteurs de la filière volaille, la consommation de soja a été significativement réduite, de l'ordre de -25 %.**
 - Les nutritionnistes qui composent les recettes alimentaires des volailles formulent notamment des aliments composés et équilibrés qui correspondent précisément **aux besoins des volailles**, à chaque espèce et chaque stade physiologique. Ils développent l'utilisation d'alternatives au soja d'importation, telles que le pois, la féverole, le colza, le tournesol ou le soja français. **Ces alternatives représentent déjà plus de 40% des protéines utilisées.**
 - Pour limiter l'introduction de soja d'importation dans les recettes alimentaires et pour améliorer notre autonomie protéique, **des solutions innovantes sont développées telles que les acides aminés issus de fermentation de betterave.** Les Protéines Animales Transformées, sous-produits issus d'animaux autorisés à la consommation humaine, désormais autorisées au niveau européen, sont une piste à explorer pour nos volailles dont l'origine mono-gastrique ouvre naturellement cette source de matière première.
 - En complément, LDC et ses partenaires amont **développent l'approvisionnement en soja vertueux** et s'engagent à ce qu'au plus tard au **1^{er} janvier 2025, 100% du soja utilisé réponde à cette exigence.** Le Groupe soutient le Manifeste «pour une mobilisation des acteurs français pour lutter contre la déforestation importée liée au soja» réunissant depuis novembre 2020 les acteurs publics, les distributeurs français et les ONGs (en savoir plus : <https://www.earthworm.org/uploads/files/210301-Manifeste-des-acteurs-franc%CC%A7ais-pour-un-soja-sans-de%CC%81forestation.pdf>), et demande dans ce cadre à ses fournisseurs, de signer le Manifeste d'engagement «Zéro Déforestation Importée» des fabricants d'aliments du SNIA et de Coop de France (en savoir plus : https://www.nutritionanimale.org/fichiers/20220302182528_CP_SNIA_LCANA_ManifesteZeroDeforestationNutritionAnimale_02022022.pdf)
 - LDC demande à l'ensemble de ses partenaires de se soumettre au nouveau règlement européen sur la déforestation adopté le 13 septembre 2022 qui concerne les produits de base suivant (huile de palme, soja, bois, cacao, café, bœuf, maïs, caoutchouc) ainsi que leurs produits dérivés.
- Une utilisation d'**huile de palme**, tracée et non issue de déforestation.

5. La sensibilisation à la mise en place d'un plan de maîtrise des émissions de gaz à effet de Serre liées à la consommation d'aliments des volailles livrées aux abattoirs du pôle volaille, pour contribuer à **la stratégie Climat du Groupe LDC en cours d'élaboration**. L'alimentation durable des volailles est un levier majeur de maîtrise des émissions indirectes (appelées ici « scope 3 ») permettant de limiter l'empreinte carbone du Groupe.

Le Groupe LDC est fier de ses 130 métiers, de ses produits, et surtout de ses 23 500 collaborateurs, 7 500 éleveurs et filières locales partenaires qui travaillent chaque jour pour répondre et s'adapter aux attentes des clients et des consommateurs.

Société : _____

Représentée par : _____ a pris connaissance de la politique du Groupe LDC et s'engage à respecter cette politique.

Fait le _____ à _____

Cachet et signature :

